

OFFICIER CONTROLEUR DE CIRCULATION AERIEENNE- CCA

MOTS CLES

CONTROLE ET SECURITE AERIEENNE
OPERATIONS AEROMARITIMES

Spécialiste de la circulation aérienne, l'officier de la spécialité « contrôleur de circulation aérienne » (CCA) est le garant de la sécurité aérienne pour toutes réalisations d'opérations aériennes à partir d'un aérodrome militaire ou d'une plateforme mobile à la mer: Il manage les contrôleurs aériens et conseille l'état-major. Il connaît et maîtrise tous les rouages du contrôle aérien.

Il a vocation à être un expert auprès du commandement dans l'organisation et la réglementation de la navigation aérienne et des espaces aériens, la gestion des infrastructures d'aérodrome et la sécurité du trafic des avions et hélicoptères. Il organise et coordonne l'action d'une équipe de contrôleurs aériens chargés de réguler le trafic d'une base d'aéronautique navale ou du porte-avions. Il agit dans les domaines de la formation, de la conduite des opérations en salle de contrôle, du management de la sécurité du trafic aérien, des systèmes de contrôle et de la mise en œuvre des procédures.

Le CCA travaille en équipe constitué au sein d'un centre de contrôle local d'aérodrome ou d'un centre de contrôle d'approche sur porte-avions. Il a donc vocation à exercer son métier à bord d'une unité à la mer, comme au sein d'une structure militaire à terre.

Il peut devenir chef de service d'un centre de contrôle local d'aérodrome ou d'un centre de contrôle d'approche sur porte-avions après 6 à 9 ans de service, puis à l'issue commander un centre de contrôle et de coordination Marine. A tout moment de sa carrière, il peut exercer au sein d'un état-major de force ou d'une direction en tant qu'expert de domaine.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

ETREMARIN.FR



OFFICIER CONTROLEUR DE CIRCULATION AERIENNE- CCA

Profil recherché :

- Age : être âgé de plus de 21 ans (avoir moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année de recrutement).
- Niveau scolaire : à partir de BAC +3 (Tous les BAC sont acceptés) : diplôme d'ingénieur, de commerce ou des sciences-politiques, ou bac+2 pour les étudiants en classe préparatoire scientifique, et déclaré admissible à un concours d'entrée à une école habilitée à délivrer un titre d'ingénieur.
- Bon niveau d'anglais (TOEIC >785).

Officier sous Contrat (OSC) :

Premier contrat de 8 ans. Renouvelable jusqu'à 20 ans pour les métiers des opérations.

Conditions :

- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex : JAPD).

Formation :

- 5 mois de formation au management à l'Ecole navale de la BAN Lanvéoc-Poulmic (29) suivi d'un stage en unité de 3 semaines,
- formation par unités de valeur à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) durant sa première affectation.

L'essentiel en 4 points

La spécialité de CCA c'est :

- 1 : Planifier et coordonner l'activité aéronautique des aéronefs de la marine.
- 2 : Mettre en œuvre un système de management de la sécurité au sein de son unité afin d'assurer la sécurité aérienne.
- 3 : Mettre en place et gérer les espaces aériens associés à l'aérodrome en fonction des besoins de la marine.
- 4 : Suivre les évolutions réglementaires relatives aux infrastructures d'un l'aérodrome.

OFFICIER CONTROLEUR DES OPERATIONS AERIENNES- COA



MOTS CLES
OPERATIONS AEROMARITIMES
RENSEIGNEMENT
CONTROLE ET SECURITE AERIENNE

Véritable spécialiste des opérations aériennes, le COA joue un rôle prépondérant dans la préparation, l'exécution et la restitution des missions des aéronefs de la marine engagés en opération, en exercice ou en entraînement. Il apporte son expertise des opérations dans les domaines de l'aéronautique, du renseignement militaire et de la géopolitique.

A terre ou en mer, il soutient et conseille les équipages d'aéronef, le commandement et les états-majors. Il peut évoluer dans un milieu interallié, interarmées ou spécifique à la marine nationale. Il n'a pas vocation à voler dans les aéronefs mais évolue dans un milieu opérationnel.

Il travaille seul ou en équipe :

- pour la préparation des missions, en contact direct avec les pilotes et équipages ;
- pour la planification, la coordination et le suivi de l'activité aéronautique ;
- pour la programmation et l'expertise des systèmes de programmation des aéronefs et des armements ;
- ou pour les COA ayant suivi une formation adaptée, au sein des bureaux renseignement* des états-majors opérationnels.

La fonction première du COA est de suivre la mission aérienne de sa planification à sa restitution.

D'abord, il prépare les missions des aéronefs de la marine nationale partant d'une base aéronautique, du porte-avions (PA) ou d'un Porte Hélicoptères d'Assaut (PHA). Pour cela, il doit :

- Exploiter toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des missions ;
- Rédiger, si besoin, des scénarios d'entraînement ou des ordres d'exécution des missions ;
- Coordonner les actions de chaque participant à la mission en fonction des directives opérationnelles ;
- Programmer les systèmes informatiques de préparation de missions des aéronefs, de leurs capteurs et armements (notamment missiles de croisière).

Une fois tous ces éléments connus, il briefe les acteurs chargés d'exécuter la mission (équipage d'aéronef, commandement, états-majors). Il leur présente :

- La mission proprement dite ;
- La situation tactique de chaque acteur, ami ou ennemi ;
- Leur intégration dans le dispositif ;
- Les règles de sécurité aéronautique à respecter durant la mission ;
- Les objectifs à atteindre.

Enfin, au retour de mission des équipages, il analyse le résultat de la mission, exploite les renseignements recueillis, puis les retransmet aux états-majors afin d'en tirer les enseignements.

* Le métier de COA est complémentaire au métier de « renseignement – relations internationales » (RENRI) lors de certaines affectations au sein de l'aéronautique navale. Un intérêt pour le domaine des relations internationales est fortement recommandé.

OFFICIER CONTROLEUR DES OPERATIONS AERIENNES- COA

Profil recherché :

- Age : être âgé de plus de 21 ans (avoir moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année de recrutement).
- Niveau scolaire : à partir de BAC +3 ans (Tous les BAC sont acceptés) : diplôme d'ingénieur, diplôme ou titre de niveau 6 (anciennement II) de commerce ou des sciences-politiques, ou BAC + 2 ans pour les étudiants en classe préparatoire scientifique ayant été déclaré admissible à un concours d'entrée à une école habilitée à délivrer un titre d'ingénieur.
- Excellent niveau d'anglais (Ex : TOEIC >785).

Statut :

Officier sous Contrat (OSC) : 8 ans. Renouvelable jusqu'à 20 ans.
Passage aux grades : Aspirant, EV2 1 an, EV1 4 ans, LV selon besoin (salaire de 1400€ à 2500€ hors prime).

Conditions :

- Etre physiquement et médicalement apte.
- Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex : JAPD).
- Savoir nager.

Formation :

- formation initiale officiers (4 à 5 mois) à Lanvéoc-Poulmic (29) suivi d'un stage en unité de 3 semaines,
- formation spécifique de 4 mois au CEFAé de la BAN Lann Bihoué (56),
- formation pratique d'un an sur base aéronautique ou à bord du porte-avions (Bureau des vols ou PC Vols).

L'essentiel en 4 points

La spécialité de COA c'est :

- 1 : Planifier et coordonner l'activité aéronautique des aéronefs de la marine.
- 2 : Préparer les missions d'entraînement ou de combat au profit des pilotes et équipages.
- 3 : Maîtriser les capacités de recueil et les effets dans les domaines spécifiques qui constituent l'environnement des missions aériennes (guerre électronique, imagerie, ciblage, armements, situations tactiques adverses...).
- 4 : Etre capable d'intervenir en environnements variés (terre, bord, EM, étranger).

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR



OFFICIER RESPONSABLE DE LA CONDUITE TACTIQUE DE L'AERONAUTIQUE - TACAE

MOTS CLES OPERATIONS AEROMARITIMES CONTROLE ET SECURITE AERIENNE

A bord d'un avion d'alerte avancée, de commandement et de contrôle et au sein d'un équipage opérationnel, le personnel navigant officier TACAE breveté contrôleur de défense aérienne marine participe en tant que membre d'équipage aux missions aériennes de la Marine Nationale, que ce soit à partir d'une base métropolitaine ou étrangère, ou à la mer, à partir du porte-avion ou d'une frégate, dans un contexte interarmées et interallié.

La spécialité TACAE se divise en trois branches dédiées à chaque composante de l'aéronautique navale : la branche « Patrouille de surveillance Maritime (PATSIMAR – ATL2) », « Hélicoptère (Caïman) », et « Défense aérienne (E2C Hawkeye) ».

Branche PATSIMAR : Il sert en tant que « coordonnateur tactique » (**COTAC**) au sein d'un équipage, à bord des avions de patrouille maritime. Son rôle est celui d'un chef d'orchestre. Conduisant son idée de manœuvre, il dirige ses opérateurs et les unités militaires qu'il contrôle afin d'atteindre les objectifs de la mission. Vigilant aux informations circulant sur le téléphone de bord et aux communications réalisées sur les réseaux radio tactiques, il assure la cohésion de l'équipage dans l'action. Analysant en permanence les informations tactiques dont il dispose, il assure une diffusion filtrée de la situation tactique au profit de la force qu'il soutient. Il anticipe, s'adapte à la situation, et réagit de manière à garder l'initiative sur l'adversaire.

Branche HELICO : En tant que « coordinateur tactique », il est chargé de conduire la mission tactique et, dans ce cadre, il organise le travail de l'équipage. Il agit de manière autonome, sous la supervision du chef de bord. En tant que « qu'assistant pilote », il est amené à prendre une part active dans la préparation et la conduite du vol. Sous les ordres et à la demande du chef de bord, il exécute toutes les actions techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité du vol, en situation normale, d'urgence ou de détresse, de jour comme de nuit. La dualité de ses fonctions lui impose la capacité d'alterner sans délai entre la conduite de la tactique et les actions aéronautiques, la sécurité et la conduite du vol restant prioritaires sur la conduite de la tactique. A la mer, l'officier TACAE du détachement embarqué est l'expert des tactiques aéronautiques dans les domaines de la lutte anti-sous-marine, de la lutte antinavire et des missions relevant de l'action de l'état en mer.

Branche Défense aérienne : Sous la supervision d'un chef de mission, il participe à l'élaboration et la diffusion de la situation tactique. Son cœur de métier consiste à assurer la gestion de la zone aérienne dont il a la responsabilité et à exercer le contrôle aérien des avions de combat. Il est également amené à prendre une part active dans la préparation et la mise en œuvre technique de l'aéronef, sous les ordres du chef de bord et du chef de mission. Occupant successivement le poste « radar officer » (**RO**) puis « air control officer » (**ACO**) en fonction de son expérience et sa capacité à contrôler des dispositifs aériens plus complexes, il assure la gestion du système d'arme et du radar, ou la gestion du système de liaisons de données (**LADT**). La maîtrise acquise dans ces deux postes l'amène à occuper, après environ 4 ans d'expérience sur l'aéronef, la fonction de chef de mission au poste de « Combat Information Center Officer » (**CICO**).

OFFICIER RESPONSABLE DE LA CONDUITE TACTIQUE DE L'AERONAUTIQUE - TACAE

Profil recherché :

- **Age :** 17 à 30 ans (avoir moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année de recrutement).
- **Niveau scolaire :** classes préparatoires scientifiques pour les officiers de carrière et à partir de BAC +3 ans pour les officiers sous contrat (Tous les BAC sont acceptés).
- Bon niveau d'anglais (Ex : TOEIC >785).

Officier sous Contrat (OSC) :

8 ans. Renouvelable jusqu'à 20 ans pour les métiers des opérations.

Conditions :

- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex : JAPD) ;
- Savoir nager.

Formation :

- formation initiale officiers (5 mois) à Lanvéoc-Poulmic (29),
- formation tactique générale de 3 à 8 mois au CEFAé de la BAN Lann Bihoué (56),
- formation spécifique selon le vecteur aérien (de 9 à 18 mois),
- formation pratique en unité.

L'essentiel en 4 points

La spécialité de TACAE c'est :

- 1 : Maîtriser la documentation tactique française et internationale pour effectuer les missions conformément à celle-ci.
- 2 : Préparer l'idée de manœuvre pour réaliser la mission de l'aéronef.
- 3 : Diriger les opérateurs opérationnels en vol et mettre en œuvre un système d'armes en environnement stressant.
- 4 : Rendre compte aux EM de l'exécution de la mission.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

ETREMARIN.FR



OFFICIER EXPERT EN ENERGIE AERONAUTIQUE - ENERA

MOTS CLES
MAINTENANCE AERONAUTIQUE
SECURITE AERONAUTIQUE
NAVIGABILITE
OPERATIONS AEROMARITIMES

L'officier de spécialité « énergie aéronautique ENERA » est chargé du maintien en condition opérationnelle des aéronefs dont il a la charge afin d'assurer les missions ordonnées par le commandement opérationnel. A cet effet, il dirige les équipes techniques chargées de la maintenance et de la mise en œuvre des aéronefs de l'unité de la marine nationale à laquelle il est affecté.

Il doit optimiser en toute autonomie, sur une base d'aéronautique navale ou en détachement extérieur, la disponibilité technique d'aéronefs (hélicoptères, avions à hélice ou avions à réaction) tout en préservant la sécurité des personnes et des biens. A terme, il aura des responsabilités logistiques ou techniques plus importantes au sein d'un organisme central de soutien, du porte-avions ou d'une base d'aéronautique navale.

D'abord adjoint à un chef de service, il deviendra rapidement chef d'un service technique d'une unité opérationnelle et expert du commandement pour tout ce qui concerne la disponibilité technique des aéronefs dont il a la charge. A ce titre, il planifie les tâches de maintenance et de mise en œuvre, gère le personnel technique de son unité (formation, notation, sécurité du travail), pilote la logistique de son service et oriente les dépannages complexes.

Son action est essentielle dans l'exécution des vols. Il veille au respect du planning des vols. En tant qu'expert technique et logistique, il exerce le rôle de conseiller privilégié du commandement et des acteurs intervenant dans le domaine du maintien en condition opérationnelle du matériel aéronautique. Il s'assure du respect des exigences de navigabilité des aéronefs d'Etat (gestion de la navigabilité et de la maintenance) et de la sécurité des vols.

Plus précisément, l'officier ENERA doit savoir :

- Exploiter la documentation aéronautique ;
- Garantir la sécurité des vols après toute intervention technique ;
- Prioriser et planifier les activités de maintenance ;
- Encadrer et superviser du personnel technique (formation, notation, gestion) ;
- Interagir avec les équipages pour déterminer les meilleures solutions de dépannage suite à des avaries complexes ;
- Superviser la mise en œuvre de l'armement ;
- Optimiser les ressources humaines et matérielles, en autonomie, loin du territoire national.

L'officier ENERA travaille en relation directe avec les pilotes et les équipages. Il doit savoir traiter des problèmes techniques complexes et gérer des ressources humaines et matérielles au plus près des opérations.

Personnel volant de la marine nationale, il réalise les vols à caractère technique d'aéronefs.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR



OFFICIER EXPERT EN ENERGIE AERONAUTIQUE - ENERA

Profil recherché :

Officier de marine (statut de carrière) :

- Age : 17 à 22 ans (au 1^{er} janvier de l'année de recrutement) ;
- Recrutement : sur concours avec épreuves écrites (épreuves écrites Centrale- SUPELEC), sportives puis orales ;
- Aptitude médicale requise ;
- Bon niveau d'anglais (TOEIC >785).

Officier sous contrat (OSC) :

- Age : 21 à 27 ans (au 1^{er} janvier de l'année de recrutement) ;
- Niveau scolaire: à partir de BAC + 3 (tout profil) pour intégration du « Graduate Program » ;
- Bon niveau d'anglais (TOEIC >785).

Officier de marine :

Statut de carrière.

Officier sous Contrat (OSC) :

Premier engagement de 8 ans. Renouvelable jusqu'à 20 ans.

Conditions :

- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex : JAPD).

Formation :

- ENERA recruté via concours Ecole Navale (statut de carrière)

Ils sont recrutés par la filière école navale après les classes préparatoires scientifiques. Ils réalisent pour la plupart un semestre d'échange au sein de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence pour aborder les aspects scientifiques de l'aéronautique. À l'issue de la campagne d'application des officiers de marine (Mission Jeanne d'Arc à bord d'un PHA), ils réalisent un mastère spécialisé à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE) de Toulouse, suivi d'un stage ouvrier à l'école de formations des sous-officiers de l'armée de l'air, avant de suivre leur formation de personnel navigant au sein du centre de formation de l'aéronautique navale (CEFAé).

- ENERA (statut OM SC)

La spécialité d'ENPRO ouvre accès aux spécialités suivantes : ENERG/SURF, NUC/SURF, NUC/SOUM et **ENERA**. Si le candidat est admis au « Graduate program », il suivra une formation d'un an à l'Ecole Navale (1 semestre à l'EN et 1 semestre en mission Jeanne d'Arc à bord d'un PHA). Selon les résultats obtenus et la validation de cette formation, l'admis pourra s'engager dans la branche « énergie aéronautique » et suivre la formation de niveau Master SUPAERO.

L'essentiel en 4 points

La spécialité d'ENERA c'est :

- 1 : superviser la maintenance des aéronefs de la marine pour assurer une disponibilité et une sécurité maximum, tout en optimisant les ressources disponibles ;
- 2 : gérer le personnel technique qui réalise les opérations de maintenance ;
- 3 : exercer des responsabilités importantes (sécurité des vols, des personnes et des biens) et encadrer un nombre important de personnel ;
- 4 : être personnel volant sur les aéronefs de la marine et travailler sur des systèmes modernes et performants (Rafale, NH-90, ATL2 rénov)